« Enquête réalisée au niveau de la CASNOS et six commun de la willaya de Bejaia »

Informal sector evaluation trial in selfemployed persons OUDJANI TOUFIK ¹

Résumé:

L'objectif de cette étude est de connaître et comprendre la réalité de secteur informel des travailleurs indépendants dans la région de Bejaia après la mise en place de la réforme du régime des non-salariés de 2015. Cet essai d'évaluation du secteur informel est primordial pour la CASNOS, en raison des mutations économique, et sociale rapide et profonde que connais notre pays,

Dans ce contexte, et malgré les résultats positifs de cette refonte du régime des non-salariés dans un premier temps, mais reste insuffisants par rapport au potentiel des travailleurs indépendants qui exercent dans l'informel A cet effet, il appartient donc à la CASNOS, mais aussi aux pouvoirs publics de concevoir et de mettre en œuvre une politique en direction du secteur informel. Celle-ci doit impérativement tenir compte de l'hétérogénéité qui caractérise ce secteur, dans la perspective de les incités à la formalisation de leurs activités.

Mots-clés: CASNOS, travailleurs indépendants, informel, reforme 2015.

Code Jel : J0,J10,D78.

OUDJANI TOUFIK, e-mail: toufiksntaa@gmail.com

Abstract

The objective of this is study to know and understand the reality of the informal sector of self-employed workers in the Bejaia region after the implementation of the 2015 reform of the self-employed regime. This test of evaluation of the informal sector is essential for CASNOS, because of the rapid and profound economic and social changes that our country is experiencing.

In this context, and despite the positive results of this overhaul of the scheme for the self-employed at first, but still insufficient in relation to the potential of the self-employed who work in the informal sector for this purpose, it is therefore up to CASNOS, but also to the public authorities to design and implement a policy towards the informal sector. It must take account of the heterogeneity that characterizes this sector, with a view to encouraging them to formalize their activities.

Keywords: CASNOS, self-employed, informal, reform 2015.

Code Jel : J0,J10,D78

. 1. INTRODUCTION

La situation socio-économique de notre pays connais des mutations rapides et profondes, depuis la fin des années quatre-vingt jusqu'à aujourd'hui, elle est liée d'une part à l'ouverture brutale de notre économie sous l'effet du plan d'ajustement structurel en 1994 imposé par le FMI, accentué par la croissance démographique, et d'autre part à la récession de notre économie, en raison de la chute des prix des hydrocarbures depuis 2013, ce qui a induit à la dégradation du pouvoir d'achat, la récession du marché du travail et l'augmentation du taux de chômage.

Dès lors, dans une perspective de contrecarrer les effets négatifs de cette situation sur la population, la plupart des ménages se sont lancées dans des activités informelles (pluriactivité, travail à domicile, ...), les entreprises quant à elles ont eu recours aussi à d'autres formes

des pratiques informelles (sous déclaration fiscale, travail non déclaré, ...), de ce fait, l'informel a connu une progression importante, voir spectaculaire, et continue jusqu'à l'heure actuelle de produire des effets considérables. Son poids est estimé à 45% du produit intérieur brut (PIB), de plus, il emploie plus de 4 millions de personnes.

A l'instar de tous les organismes de l'administration publique, les organismes de sécurité sociale et particulièrement la Caisse Nationale des Assurances Sociale des Non-salariées sont confrontées à ce phénomène, qui constitue un enjeu majeur pour la survie et la pérennité de cette caisse en particulier et du régime des non salariées en générales.

L'affiliation et le recouvrement des cotisations des travailleurs exerçants dans l'informel est très difficile, d'une part les non-salariés, ayant des caractéristiques particulières qui est due essentiellement à leurs statuts : revenu incertain en raison de la nature imprévisible et irrégulière de leurs travails et des difficultés liées à leurs identifications compte tenu de l'absence des documents administratifs et comptables et de l'autre part la complexité du régime des non-salariés due à l'existence des différentes catégories socioprofessionnels.

Toutefois, la CASNOS, tente de couvrir progressivement toutes cette catégorie de la population, elle s'est engagé depuis 2015, dans un programme de refonte de son régime, elle a commencé d'abord par la réforme du régime lui-même conformément au décret exécutif 15-289, qui a instauré le système déclaratif des cotisations, l'augmentation du seuil maximum de l'assiette de cotisation, ensuite des mesures exceptionnelles pour régulariser les travailleurs exerçant dans l'informel comme l'affiliation volontaire et l'exonération des pénalité et majoration, et enfin l'augmentation de nombre de contrôleurs pour le recouvrement des cotisations.

1.1Les objectifs et la problématique de recherche :

Notre travail a pour but de contribuer à une meilleure connaissance du secteur informel et de déterminer la réalité de ce phénomène dans la région de Bejaia suite à l'application des nouvelles procédures et mécanismes de la réforme du régime des non-salariés suscités, et de comprendre les caractéristiques des catégories pouvant être assujettis à la CASNOS exerçants dans l'informels et leurs motivations. Dans un tel contexte notre problématique s'articulera autour de la question centrale suivante : Suite aux mesures de la réforme du régime des non-salariés mise en place par la CASNOS en 2015, qu'elle est la réalité du secteur informel chez les travailleurs non-salariés au niveau de la willaya de Bejaia ?

- **1.2 Les hypothèses :** Pour répondre à notre problématique de recherche, nous avons retenu les hypothèses suivantes :
 - ➤ H1: Les mesures contenues dans la réforme du régime des nonsalariés en 2015 ont permis l'absorbions de nombreux travailleurs indépendants exerçants dans l'informel.
 - ➤ **H2**: les contraintes financière et le poids de la réglementation sont deux facteurs de corrélation négative forte avec l'affiliation à la CASNOS.
- 1.3 Méthodologie et outils de recherche : Vu que notre étude déroulée en deux étapes recherche s'est distinctes complémentaires, nous avons opté dans notre étude pour l'analyse descriptive, quantitative en ce que concerne l'analyse des documents, relatifs aux mécanismes de la réforme de 2015 ainsi que les données statistiques de la CASNOS. D'une autre part, nous avons opté pour l'analyse qualitative et quantitative dont laquelle nous tenterons de connaitre la réalité du terrain, comment les travailleurs non-salariés informels ont réagis face à la réforme de la CASNOS et connaitre aussi leurs caractéristiques, ainsi que les causes les incitant à exercer dans l'informalité. A cet effet, cette étape de l'enquête est fondée sur

un questionnaire, menée auprès d'un échantillon de 100 travailleurs non-salariés informel répartis sur les diffèrent catégories socioprofessionnelles pouvant s'affiliés à la CASNOS et ils sont repartis sur 6 communes : Bejaia, Sidi-Aich, El Kseur, Akbou, Soukel-thnine, Tichy.

1.3.1 Présentation de l'entretien :

Nous allons effectuer les entretiens avec plusieurs catégories de personnes, à l'exemple des contrôleurs agrée et assermenté, les agents de recouvrement et la sous directrice du recouvrement de la CASNOS Bejaia. Ces entretiens ont pour objectif de connaître et comprendre les mécanismes et procédures mise en place par la CASNOS.

1.3.2 Présentation du questionnaire :

Notre population cible est constituée des différentes catégories des travailleurs non-salariés pouvant être affilié à la CASNOS exerçants dans l'informel dans la wilaya de Bejaia, elle concerne les catégories suivantes : Les commerçants. Artisans, Les membres de professions libérales, Les associés ou gérants de (S.A.R.L, S.P.A, EURL,...), Les agriculteurs. L'objectif de notre questionnaire est de connaitre les formes de l'informel et les caractéristiques des travailleurs non-salariés en termes de : l'âge, le genre, ainsi que le niveau d'instruction du travailleurs, la nature, le lieu et la structure de financement de l'activité, ...Etc.

2. Le cadre conceptuel du secteur informel : définitions, causes et conséquences

2.1 Evolution des définitions du concept :

Dans l'étude du concept de secteur informel, nous sommes souvent confrontés à l'existence d'un grand nombre de définition, le professeur français Philippe Barthélemy dans son étude de l'informel urbain en 1998 note à ce propos « qu'il y a autant de définitions du secteur informel que d'études qui lui sont dévolues ».

- **2.1.1 Les définitions multicritères :** Comme son nom l'indique, ces définitions reposent sur les différents critères et caractéristiques pour identifier le secteur informel (non-application des règles légales et administratives, faible niveau de formation des travailleurs, petite taille des entreprises...etc.). Parmi les définitions multicritères La définition présentée par le BIT (1972) dans son rapport sur le Kenya, La définition de S.V Sethuraman (1976).
- 2.1.2 La définition fonctionnelle : Par cette approche, le secteur informel est définit à partir des fonctions qu'il assure au sein de l'économie et de la société en général, notons que celle-ci, repose sur l'analyse de la relation et les interactions entre les acteurs formel et le secteur informel (les mouvements de mains d'œuvre, les variations relatives des salaires et des revenus,...). A cet effet, l'informel est définit (J.charms,1987,P856) comme étant une réserve de main d'œuvre dans laquelle le secteur moderne puise la force de travail dont il a besoin et rejette celle dont il n'a plus d'utilité.
- 2.1.3 La définition internationale du BIT (1993): Suite aux nombreuse divergences dans la définition du secteur informel, il a fallu que le BIT organise une conférence international (15eme CIST de 1993), dans la perspective d'élaborer une définition consensuelle du secteur informel (J. charms,2002,P9), à ce titre, elle exclut du concept les activités agricoles et souterraines du champ du secteur informel.

3. Analyse des données de l'enquête

3.1 Évaluation des mécanismes adoptés par la CASNOS dans la lutte contre l'informel :

L'objectif de cette première partie est de faire une analyse et une évaluation des mécanismes et procédures mises en place par la CASNOS pour lutter contre informel, et inciter ces travailleurs à régulariser leurs situations, à travers d'abord l'ordonnance de LFC 15-01, et le décret exécutif 15-289

3.1.1 Analyse de l'évolution de l'affiliation à la CASNOS Bejaia

Tableau (N°01): Répartition du potentiel non-salariés selon les catégories socioprofessionnels dans la wilaya de BEJAIA en 2019

Activité	Commerçant	artisan	Taxieurs	Profession libérales	Agriculteurs	Globale
Nombres non-salariés	42 366	12 137	787	2 116	30 600	88 006

Source : Tableau établie par nos même à partir des données recueillies de la CASNOS Bejaia.

Après l'analyse des données du tableau (N°01), il ressort que le potentiel des travailleurs non-salariés dans la wilaya de BEJAIA est de 88006 non-salariés, les commerçants et les agriculteurs représentent respectivement entre 48,13% et 34,77% d'entre eux, quant à la part des artisans et les travailleurs exerçants dans les professions libérales sont relativement moins importante, elle représente respectivement 13,79% et 2,40% du potentiel globale des non-salariés au niveau de la wilaya. Ces données proviennent de la collaboration de l'agence CASNOS de Bejaia avec les différents organismes et administrations (CNRC, CNAM, CNAC...).

Tableau (N°02): Répartition du potentiel non-salariés selon leurs situations vis-à-vis de la CASNOS de l'agence Bejaia

Situation vis- à-vis CASNOS	Non affilié à la CASNOS	Actifs	cotisants	Globale
Année 2019	16 522	71 484	41 154	88 006

Source : Tableau établie par nos même à partir des données recueillies de la CASNOS Bejaia.

Les résultats obtenus de l'analyse des données de la figure et du tableau ci-dessus montrent un écart important de 46 452 entre le nombre du potentiel des non-salariés et le nombre de cotisants à la CASNOS soit plus de 51%. Toutefois, ces travailleurs chiffrés ci-

dessus sont considères comme de l'informel hybride et sont repartis comme suit :

- -16 522 travailleurs non-salariés enregistrés auprès des administrations publiques (la chambre de commerce, la chambre d'artisanats et dans la chambre d'agriculture...) mais non affiliés à la CASNOS, représentant plus de 18% de ce potentiel;
- 29 930 travailleurs non-salariés affiliés à la CASNOS sans pour autant cotisés soit 42,87% du nombre des affiliés.

3.1.2 La procédure de contrôle :

Tableau (N°04): Evolution des résultats du contrôle au sein de la CASNOS

Mission effectué	Nombre visites	Défaut paiement	Mise en demeur notifié	Contrainte signifiés	PV infraction relevé	Nombre redressement
2017	7227	1145	996	227	3296	506
2018	8088	915	912	680	4485	1073

Source : Tableau établie par nos même à partir des données recueillies de la CASNOS Bejaia

selon les résultats de la fonction de contrôle au niveau de l'agence de BEJAIA, que le nombre des opérations effectuées dans le cadre des missions des contrôleurs sont considérable soit 7227 visites effectués en 2017, et 8088 visites en 2018 soit une augmentation de plus de 10%, cela montre le grand travail de terrain effectués par les contrôleurs, à travers des contrôles planifiés, ponctuel et inopinés durant toute l'année.

Dans le même sens, d'après les données du tableau (N°04) cidessus, on constate une forte augmentation respectivement de plus 26%, et 52%, des PV d'infraction relevés, et du nombre de redressement effectués par les contrôleurs entre 2017 et 2018, elle est due principalement à la mauvaise compréhension du nouveau système de déclaration de l'assiette de cotisation, de ce fait les assujettis sousestime leurs déclarations soit par omission, erreur ou volontairement, c'est pour ces raisons que les contrôleurs effectuent une réévaluation

ou un redressement, en se basant sur les éléments suivant: la nature de l'activité, la masse salariale, chiffre d'affaire.

3.1.3 Analyse des résultats de la partie de l'enquête :

- La réforme de régime des non-salariés de 2015, à travers les différentes mesures et mécanismes mise en place par la CASNOS, ont permis d'améliorer les résultats financiers de la caisse entre 2015 et 2017 en raison d'abord de l'augmentation de nombre d'affiliés en régularisant un nombre important des travailleurs exerçants dans l'informel, ensuite par le recouvrement par les contrôleurs, et enfin par le changement de la structure des cotisations du fait du nouveau système déclaratif et l'augmentation de seuil maximum des cotisations.
- L'ambigüité lié au cadre juridique du système déclaratif, du fait que les éléments rentrants dans le calcul de l'assiette des cotisations ne sont pas déterminés d'une manière explicite et claire (nature d'activité, masse salarial, chiffre d'affaire, ...).
- La Difficulté qui réside dans la fonction contrôle c'est l'opération de réévaluation et le redressement à cause du flou qui existe pour déterminer l'assiette de cotisation, lié d'une part la complaisance de certains comptable, expert-comptable faussent la déclaration des cotisations aux organismes de sécurité sociale, et d'autre part, l'inexistence de la traçabilité des transactions achat/vente du fait que la plupart des opérations se fonts sans facturation et en espèce.
- Avec un potentiel de 88 006 de travailleurs non-salariés et plus 46 452 non-salariés qui ne cotisent à la CASNOS, alors que le nombre de contrôleur qui exercent à l'agence CASNOS de BEJAIA n'est que de 6 contrôleurs, ce nombre reste très insuffisants par rapport à l'importance de la fonction de contrôle surtout avec la mise en place du système déclaratif à travers LFC 15- 289.

- Le manque de sensibilisation et de communication auprès de tous les usagers, malgré l'effort des contrôleurs dans leurs travaille de proximité, en incitant les travailleurs exerçant dans l'informel à régulariser leurs situations pour bénéficier des différentes prestations de la sécurité sociale.
- Manque de coordination entre les différents organismes publics, les retards pris dans la mise à jour des fichiers lié à l'enregistrement et à la radiation des différentes catégories au sein des administrations (chambre de commerce, chambre d'artisanats et des métiers, ...), cela impacte la bonne exécution des taches des agents de l'agence de la CASNOS, même rend difficile de lutter contre l'informel.
- La difficulté de déterminer le lieu des potentiels assujettis qui exercent dans l'informel.

3.2 Analyse et traitement des données du questionnaire :

3.2.1 Les caractéristiques des travailleurs non-salariés informels :

Tableau (N°05): Répartition des interrogées selon le genre

Genre	Effectif	Taux
Masculin	82	82%
Féminin	18	18%

Source : Tableau et figure établie à partir du traitement des données du questionnaire par le logiciel IBM SPSS (version 24).

Les résultats de l'enquête montrent que 82% des personnes enquêtés sont de sexe masculin, tandis que les femmes représentent seulement 18% ce qui démontre que les catégories des travailleurs non-salariés est dominée par la gente masculine qu'est due en partie aux facteurs socioculturels.

L'analyse de la répartition des interrogés selon le type d'informel

Tableau (N°06) : Estimation de nombre des enquêtés selon le type d'informel

Situations auprès des administration	Effectif	Taux
Informel Purs	45	45%
Informel Hybride	55	55%

Source : Tableau établie à partir du traitement des données du questionnaire par le logiciel IBM SPSS (version 24).

La lecture du tableau (N°06), nous indique que plus de la moitié des interrogées exercent leurs activités en informel hybride soit 55% des sondés, c'est-à-dire ils sont enregistrés dans les administrations publiques, mais reste toutefois non déclarés aux services des impôts ou à la sécurité sociale et/ou déclaré à la CASNOS mais ne cotise pas. Les 45% restant exercent leurs activités dans l'informel purs donc ils ne sont ni enregistrés ni déclarés dans aucune des administrations. Les principales motivations étant d'abord d'échapper aux charges sociale et fiscale, ensuite les normes et les conditions de travail et enfin de maximiser les profits.

La part des travailleurs non-salariés exerçants dans l'informel hybride est plus importante par rapport à ceux exerçant dans l'informel purs est due au fait que l'enregistrement de ces activités dans les administrations spécifiques au secteur donnent des avantages d'accès aux matières premières ou pour les foires ou à des évènements pour faire connaître leurs produits.

Tableau (N°07): La répartition des travailleurs non-salariés informels sur les catégories socioprofessionnel :

	Activités artisanales	Commerce	Profession libérale	Agriculture	Gérants associés
Informel purs	13	6	2	16	8
Informel	7	14	18	14	12
hybride					

Source : Tableau et figure établie à partir du traitement des données du questionnaire par le logiciel IBM SPSS (version 24).

Au regard des données du tableau (N°07), nous constatons qu'il y a une forte disparité entre les différentes catégories par rapport aux formes de l'informel, à titre d'exemple dans l'informel hybride on retrouve une part importante des individus exerçants dans les professions libérales et dans le commerce (soit 90% et 70%), alors que dans l'informel purs, les agriculteurs et les artisans sont les plus représenté (respectivement 80% et 65%). Les résultats de ce tableau s'expliquent par le fait que les activités qui sont réglementé et qui exigent des conditions pour son exercice c'est celles où le taux de l'informel purs est le plus faible, alors que les autres activités comme l'artisanats et l'agriculture c'est des activités qui n'exigent pas des formalités et des conditions pour son exercice.

Tableau (N°08): La répartition des sondés selon le milieu d'activité et les catégories socioprofessionnel

	Activités artisanales	Commerce	Profession libérale	Agriculture	Gérants associés
Milieu Rural	17	12	8	19	4
Milieu	3	8	12	1	16
Urbain					

Source : Tableau établie à partir du traitement des données du questionnaire par le logiciel IBM SPSS (version 24).

La lecture de tableau ci-dessus, nous montre une concentration des catégories de l'artisanats et des agriculteurs dans le milieu rural soit respectivement 85% et 95%, par contre les gérants et les associées des sociétés sont aux majorités dans le milieu urbain qu'est due principalement à l'emplacement des zones industriels. Alors que pour les professions libérales et les commerçants les résultats sont mixte, en raison de la nature de ces activités qui nécessitent des Lieux où il y a de la clientèle.

Tableau (N°09): répartition de nombre d'employé déclarés ou non déclarés par catégories socioprofessionnel :

	Activités artisanales	Commerce	Profession libérale	Agriculture	Gérants associés
omployó	artisariares		nocraic		associes
employé				_	
déclaré	17%	37,50%	81%	0%	45,70%
d'employé					
non déclaré	83%	60,50%	19%	100%	54,30%

Source : Tableau établie à partir du traitement des données du questionnaire par le logiciel IBM SPSS (version 24).

D'après les réponses avancées par les enquêtés (**tableau N°09**), les activités artisanales, commerçantes et celle de l'agriculture emploient en majorité des salariés en informel soit 83%, 60,5% et 100%, alors que pour les professions libérales 81% des employés sont déclarés, en raison d'une part des contrôles strictes de ces activités, alors que pour les autres activités il y un manque de contrôle de l'inspection de travail et de la CNAS, et d'autre part, elle est due au niveau d'instruction de ces employés et de leurs connaissances de leurs droits.

les pratiques de gestion des activités informel des enquêtés :

Tableau (N°10): répartition des catégories des enquêté selon la tenue d'une comptabilité:

La tenue d'une comptabilité	Effectif	Taux
Oui, de manière régulière	9	8,4%
Non, de manière irrégulière	36	40,2%
Non	55	51,4%

Source : Tableau établie à partir du traitement des données du questionnaire par le logiciel IBM SPSS (version 24).

Dans la lecture des données du tableau ci-dessus, montre que 51,4% des travailleurs non-salariés enquêtés ne disposent pas d'une comptabilité, tandis que plus de 40% en tiennent mais d'une manière

irrégulière. Cependant parmi les sondés seul 8,4% enregistre leurs opérations comptables. Et cela pour des raisons de dissimulation et de la non traçabilité des opérations courante de gestion des activités (achat, vente, ... Etc.).

Tableau (N°11): répartition des catégories des enquêté selon le mode de transaction effectué avec les clients :

	Activités artisanales	Commerce	Profession libérale	Agriculture	Gérants associés
Espèce	20	20	20	20	18
Cheque	1	3	6	1	12

Source : Tableau établie à partir du traitement des données du questionnaire par le logiciel IBM SPSS (version 24).

Selon les données du tableau ci-dessus, tous les non-salariés utilisent dans leurs transactions l'espèces à hauteur de 100% pour les artisans, commerçants, et les agriculteurs, seul les gérants et les associés des sociétés et les professions libérales utilisent le chèque avec des taux élevés pour leurs transactions respectivement 60% et 30%. Les raisons de ces résultats sont d'une part la volonté des interrogés de s'échapper aux fiscs et aux organismes de sécurité sociale, et de l'autre part les activités des professions libérales sont très réglementées et contrôlées par rapport aux autres activités.

3.2.2 Les motifs qui incitent les travailleurs non-salariés à exercés dans l'informel

Tableau (N°12) : les motifs de non déclaration de l'activité des enquêtés

	Règlementation trop compliqué	Contraintes financières	Charges (sociales et fiscales)
Effectif	26	67	27

Source : Tableau établie à partir du traitement des données du questionnaire par le logiciel IBM SPSS (version 24).

Selon les données de la figure (N°12), les contraintes financières de l'activité semblent l'une des raisons principales qui pousse 67% des sondés à ne pas déclarer leurs activités à la

CASNOS. Les autres motifs viennent ensuite comme le poids des charges fiscales et sociales et la complexité des procédures réglementaires et administratives. Ces résultats s'expliquent par la conjoncture économique et la politique d'austérité menée par l'état qui a engendré des charges supplémentaires pour les catégories des travailleurs non-salariés.

3.2.4 L'analyse des attentes des enquêtés :

Tableau (N°13): les attentes des enquêtés

Le désir à	Intégrer le secteur	Rester dans	Recourir à
l'avenir	formel	l'informel	l'état
Effectif	39	9	53

Source : Tableau établie à partir du traitement des données du questionnaire par le logiciel IBM SPSS (version 24).

Les constats qui ressortent des réponses fournis lors de notre enquête, 53% des enquêtés exerçants dans l'informel souhaitent bénéficier d'une aide auprès de l'Etat pour faire l'extension de leurs activités. Tandis que 38% veulent bien intégrer le secteur formel car ils jugent que l'activité informelle reste instable, de durée limitée et ne leurs dispose d'aucune sorte de sécurité. Par contre 9% de ces enquêtés veulent rester dans l'informel, afin d'échapper à toute charges élevées imposés par la règlementation.

3.2.5 Synthèse des résultats de l'enquête :

L'analyse faite précédemment nous a permis à la fois d'avoir une vision globale des caractéristiques générales des travailleurs non-salariés informels enquêtés, les données sur leurs activités exercées, ainsi que leurs modes de gestion et de financement et enfin leurs avis sur la CASNOS.

A. Les caractéristiques des travailleurs non-salariés informels

D'après les résultats de notre enquête, plus de la moitié des questionnés exercent dans l'informel hybride, cela représente 55%, tandis que le reste exercent dans l'informel purs, En ce qui concerne leurs répartitions par catégories socioprofessionnel, c'est le commerce

qui a le taux le plus élevé dans l'informel hybride et l'agriculture dans l'informel purs. La population de l'enquête est plutôt jeune à moins de 40 ans soit 73% des sondés, et en majorités ont un niveau d'instruction inférieurs au secondaire, et ils sont du sexe masculin a 82%, alors que les femmes ne représentent que 18% des sondés et elles exercent plutôt dans les activités artisanales et les professions libérales.

L'activité informelle s'exerce en grande partie à domicile pour les artisans et les agriculteurs, tandis que les commerçants et les professions libérales exercent majorités en dans un local professionnel, excepté quelques-uns qui exercent dans la rue, au niveau du marché et ambulant. En revanche pour le choix du milieu de l'activité, il varie selon la catégorie socio professionnelle du sondés. A cet effet, nous avons constaté que l'artisanat et l'agriculture se concentre plutôt dans le milieu rural, les gérants et les associées des sociétés quant eux sont en majorités dans le milieu urbain, tandis que les professions libérales et les commerçants sont dans les deux milieux.

Le choix de l'emplacement de l'activité revient en grande partie à la disponibilité de la clientèle, ou pour être invisibles aux yeux des autorités ou pour éviter les frais du loyer et d'autres charges.

B. les pratiques de gestion des activités informel des enquêtés :

D'après les données de notre enquête, on a constaté des pratiques informelles dans la gestion des activités de ces travailleurs non-salariés interrogés, à titre d'exemple la grande partie des enquêtés ne tiennent pas une comptabilité surtout dans les activités artisanales, l'agriculture et les professions libérales, alors que respectivement 60% et 55% des commerçants et des gérant et associés des sociétés tient une comptabilité mais d'une manière irrégulière. Ensuite en matière d'approvisionnement et de transaction, la plupart des sondés

s'approvisionnent dans le marché informel et ils effectuent des transactions avec les clients en espèce.

C. Les motifs qui incitent les travailleurs à exercer dans l'informel Les difficultés rencontrées par les enquêtées exerçants dans l'informels lors du déroulement de leurs activités, on retrouve des problèmes d'ordre financier en majorité en raison de la situation actuelle de notre économie qui ne cesse de se dégrader engendrant des charges élever et une récession dans la plupart des activités, ensuite viennent les autres difficultés à moindre échelle comme les problèmes de la concurrence et l'insuffisance de la demande.

Quant aux motifs qui incitent les enquêtés à ne pas s'affiliés à la CASNOS sont en grande partie liés aux contraintes financière de l'activité en raison de la conjoncture actuelle de notre économie, ensuite il y a le poids des charges fiscales et sociales et la complexité des procédures réglementaires et administratives.

4. Vérification des hypothèses :

D'après tous les résultats de notre enquête, il ressort que :

Hypothèse 01 : la première hypothèse n'est pas confirmée, malgré que la réforme du régime des non-salariées a parmi d'améliorer les résultats de la fonction de recouvrement et affiliation entre 2015 et 2017, cependant avec la fin de délai des mesures exceptionnelles prise par la CASNOS, ces résultats ont connu une chute remarquable. On peut expliquer ainsi ces résultats par le fait que la réforme du régime des non-salariés n'a pas pris en compte les caractéristiques, les comportements et les logiques en œuvre dans le secteur informel des travailleurs non-salariés, et qui est considéré toujours comme un ensemble homogène, tandis que dans notre enquête, on a montré que ce secteur est un secteur hétérogènes qui recouvre des réalités différentes entre les différentes catégories socioprofessionnelles en terme de l'évaluation de l'assiette de cotisation, la forme et le degré de

l'informalité, ainsi que des revenus générée par ces activités sans oublier les niveaux d'instruction et la différence de l'âge.

Hypothèse 02:

- ➤ Le coefficient de corrélation est très significatif entre les contrainte financière et l'affiliation à la CASNOS, la valeur du coefficient (r = 0,78), nous pouvons dire que l'effet de la relation entre ces deux variables fortes, donc cette hypothèse est vérifiée
- ➤ Le coefficient de corrélation est faible (r = -0,32), donc il est moins significatif entre le poids de la réglementation et l'affiliation à la CASNOS, l'effet de la relation entre ces deux variables est faible, et leurs associations faibles, donc cette hypothèse n'est pas confirmée.

5. Les propositions d'amélioration :

Après avoir effectué l'enquête de terrain (questionnaire), et l'analyse des données collectées auprès de la CASNOS Bejaia, nous allons présenter dans cette partie quelques propositions pour améliorer les mécanismes de lutte contre l'informel au sein de la CASNOS en interne, mais aussi auprès des pouvoir publique.

- Augmenter l'effectif des contrôleurs qui reste insuffisant au vu du nombre des missions qui leur sont assignées.
- Renforcer les prérogatives des contrôleurs de la CASNOS comme ceux du ministère du commerce ou ils auront les prérogatives pour arrêter toutes activité qui est en infraction à la règlementation de la sécurité sociale.
- ➤ Renforcer le partenariat entre les contrôleurs des différents organismes publics : l'inspection des impôts, inspection de travail, les contrôleurs des organismes de sécurité sociale.
- ➤ Reformer le système déclaratif, en suggérant de mettre en place des modalités de réévaluation et de redressement de l'assiette de

cotisation plus explicite afin de faciliter le travail des contrôleurs.

- ➤ Renforcement des compagnes de communication et de sensibilisation sur les droits des assurées c'est à dire les prestations, mais aussi sur les obligations des assujettis en termes de paiement des cotisations et les informer sur les sanctions éventuelles qui peuvent être appliquées à l'encontre de ceux désobéissant à la loi (pénalités et majoration, redressements, retrait d'avantages...).
- ➤ Mettre en place des mesures spécifiques aux travailleurs exerçants dans l'informel, afin de les inciter à régulariser leurs situations vis-à-vis de la CASNOS, à titre d'exemple de proposer des prestations de base (assurance sociale) et un taux de cotisations réduits pendant une période bien déterminer pour les non-salariés exerçants dans l'informel en contrepartie d'un engagement de leurs parts de régulariser leurs situations vers la CASNOS.

Conclusion:

L'objet de notre recherche consistait à comprendre la réalité du secteur informel chez les travailleurs indépendants dans la région de Bejaia, après la réforme de 2015. En effet, et afin de répondre à notre problématique, nous avons effectué une enquête au niveau de la région de Bejaia en deux partie, la première a été au niveau de l'agence CASNOS de Bejaia, dans la perspective de connaitre l'impact des mécanismes mis en place à partir de la réforme de 2015 pour lutter contre l'informel des travailleurs non-salariés. Alors que la deuxième partie consistait à une enquête exploratoire par questionnaire pour comprendre et connaitre les caractéristiques des catégories socioprofessionnelles pouvant être affiliés à la CASNOS et qui exerces dans l'informel en termes de : la forme et le degré de l'informalité, lieu et gestion de l'activité, les difficultés rencontrées

OUD.JANI Toufik

dans l'exercice de leurs activités et leurs motivations, ainsi que leurs avis sur la CASNOS.

D'après les résultats de notre enquête, dans un premier lieu la réforme du régime des non-salariés en 2015 a permis d'améliorer les résultats financiers de l'agence CASNOS de Bejaia, et d'augmenter le nombre d'affiliés du fait qu'elle a permet de minorer le nombre des travailleurs qui exerçais dans l'informel, mais ces effets positifs n'ont pas duré longtemps, en effet, depuis l'année dernière, on a constaté un net recul du nombre d'affiliés et les montants des cotisations, ainsi que des problèmes liés à la mise en application de la réforme concernant le cadre juridique du décret 15-289 qui reste ambigüe notamment en ce qui concerne le système déclaratif. en revanche, le traitement et l'analyse des donnés recueillis à partir du questionnaire, nous a permis d'abord de comprendre que le secteur informel des travailleurs indépendants représentent une part très importante par rapport à ceux qui exercent dans le formel, et elle a mis en évidence l'extrême hétérogénéité qui caractérise le secteur et l'emploi informels, du fait qu'il recouvre des réalité très divers qui sont lié à la nature des activités, la forme et le degré d'informalité, le niveau des revenus générés, les modes de gestion, même en terme de l'âge, de genre et de catégories d'instruction entre différentes ces socioprofessionnels (agriculture, commerce, artisanales. activité profession libérales, et gérants et associées SARL, SPA,...).

Par ailleurs, le poids et l'impact significatif de secteur informel des travailleurs indépendants sur la CASNOS, nous a conduit à nous interroger sur les causes à l'origine de son développement ainsi que sur les mesures à mettre en œuvre en vue de réduire son ampleur. à cet effet, il appartient donc à la CASNOS, mais aussi aux pouvoirs publics d'une part de renforcer la politique de communication et de sensibilisation auprès de ces catégorie, et de l'autre part de concevoir et de mettre en œuvre une politique en direction du secteur informel

qui doit impérativement tenir compte de l'hétérogénéité de ce secteur, de ses contraintes spécifiques pour chaque catégorie socioprofessionnelle, Dans la perspective d'accompagner ces catégories exerçantes dans l'informel dans leurs intégrations dans le secteur formel.

Liste de bibliographie:

- Van Ginneken, W. (2000). Sécurité sociale pour la majorité exclus : étude de cas dans les pays en développement (2000. 244). Genève (suisse): BIT.
- Archambault, E., & Greffe, X. (1994). *Les économies non officielles* (1994 1). PARIS: la découverte.
- BELLACHE, Y. (2010). L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages- le cas de Bejaia (Thèse de Doctorat). UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA ET Paris -Est Créteil (France), BEJAIA ET PARIS.
- Auguste Djaojoma, M. (2010). secteur informel et concurrence fiscale (Thèse de Doctorat). université du Québec à Montréal, Montréal.
- Barthélémy, P. (1998). Le secteur informel urbain dans les pays en développement : une revue de littérature. *Région Et Développement*, (07).
- ADAIR, P. (2002). L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du marché du travail. *Cahiers Du GRATICE*, (22).
- Boutaleb, K. (2002). le marché du travail en Algérie : le poids de l'emploi informel. Revue économie Et Management, l'économie Informelle En Algérie, (01).
- Jacques, C. (1987). Débat actuel sur le secteur informel. *Revue Tiers Monde*, (12)